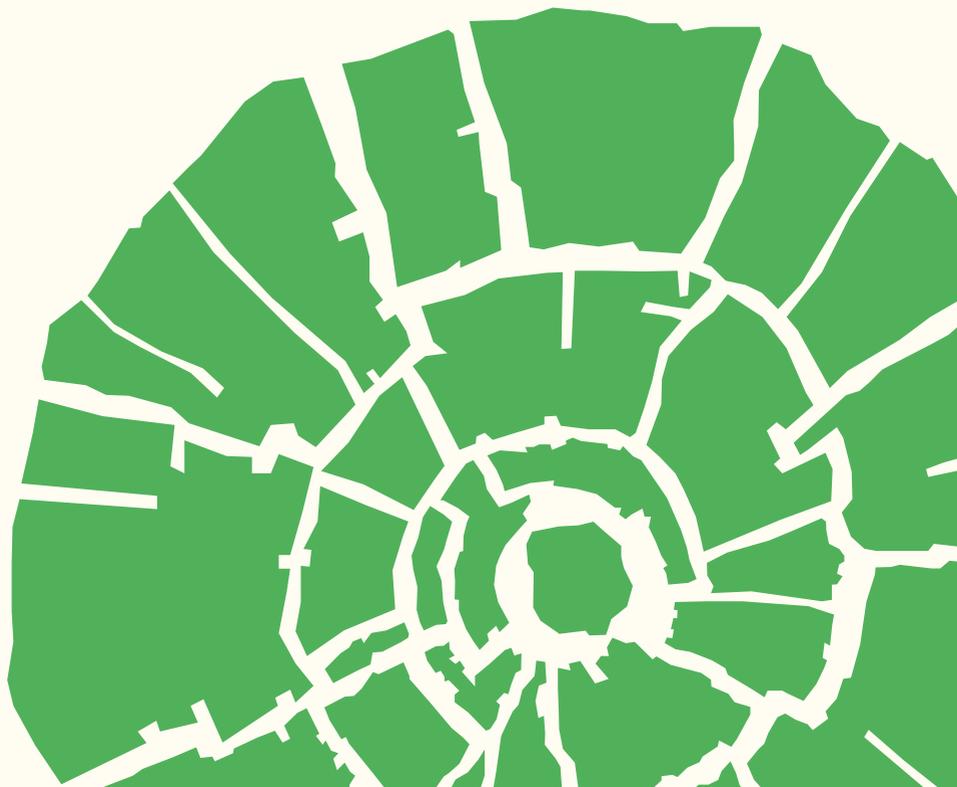




SOCIÉTÉ ÉCOLOGIQUE
DU **POST-URBAIN**

CONCEVOIR UNE BIORÉGION DEPUIS SON ESPACE ÉCOLOGIQUE DE VIE

APPEL POUR UNE SOCIÉTÉ
ÉCOLOGIQUE POST-URBAINE



Nous le savons maintenant fort bien, **urbanisation et métropolisation ont des effets écologiques dramatiques** : artificialisation des terres et bétonisation des sols, exploitation de toutes les ressources et pollutions en cascade. Et cela ne va pas aller en s'arrangeant. Selon le FMI, en 2100 74 % de la population mondiale, qui sera à 80 % urbaine, vivra plus de 3 semaines de canicule mortelle par an.

Dès lors, à moins de laisser les revenus trier ceux qui auraient la possibilité de s'éloigner, abandonnant ainsi tous les précaires et les déclassés, **il y a urgence à passer de l'aménagement urbanistique** (celui des concentrations métropolitaines) **au ménagement écologique** (celui de relocalisations dans la communauté biotique).

Engagé depuis deux années, le mouvement pour une société écologique post-urbaine souhaite **préfigurer une** telle géographie alternative à la démesure urbaine, à la grosseur métropolitaine : une **géographie du vivant**. Et, à cette fin, après plusieurs mois de réflexion, nous lançons cet **Appel**, celui **à la création de biorégions post-urbaines**.

Il s'adresse à toute personne ou collectif souhaitant penser et dessiner son milieu écologique de vie de manière soutenable, et ce en se réunissant simplement avec quelques ami·e·s, allié·e·s, pour figurer ce que serait un espace biorégional. Le but poursuivi est, par le plus grand nombre de biorégions ainsi pensées, de donner à voir ce que serait cette autre géographie, radicalement alternative à la métropolisation : celle de la **déconcentration des peuplements** et de la **relocalisation de certaines activités**, de la **décentralisation des pouvoirs** et de la **décroissance de toutes nos exploitations**, de toutes les prédatons.

Le document qui suit donne **plusieurs conseils sur les manières de s'y prendre concrètement** : valeurs et communs d'une biorégion post-urbaine (ex : autonomie), besoins à satisfaire et modalités d'atteinte, conseils pratiques et exemple pour se représenter la démarche (Bassin de Thau). Ce document est tiré d'un séminaire de deux journées ayant réuni 23 personnes et 10 organisations en mars 2022 dans le cadre de la Semaine post-urbaine.

Nous vous invitons à prendre connaissance de ce guide pratique et à rejoindre ce mouvement pour penser une désurbanisation de nos vies et un réempaysannement nourricier de nos sociétés, avec sobriété et responsabilité. **A vos imaginaires et envies ! A vos crayons et productions !** A ce jour, dix biorégions sont déjà en cours de réflexion voire de construction.

En juillet et août, des temps d'échanges hebdomadaires seront proposés par différentes organisations membres des EGPU pour accompagner chacune des personnes et chacun des groupes ainsi constitué dans cette démarche de figuration

Les 14-15-16 septembre dans le Vexin, un moment de rencontre sera organisé, pour y croiser expériences et avancées.

Contacts pour avoir plus d'informations et échanger sur l'accompagnement proposé :

EG-posturbain@protonmail.com

www.post-urbain.org/contact

1/ Communs et valeurs des biorégions post-urbaines

Les grandes agglomérations exercent de très fortes pressions sur l'entièreté des environnements, par leurs propres fonctionnements et ce faisant leurs propres dépendances. Toute bio-région post-urbaine se fixe dès lors comme ambition première un allègement de ces pressions, atteignable par une symbiose écologique issue d'une prise en compte de toutes les formes de vivant. Pour cela, il s'agit de **faire autonomie dans des microsociétés attachées à des lieux diversément constitués et en interrelation**. Cette autonomie n'est nullement une indépendance et encore moins une autarcie. Il y a des interdépendances à refonder qui visent une harmonie sociale, culturelle et politique avec les équilibres écosystémiques, et leurs limites. C'est là le dessein post-urbain de la société écologique défendu par les EGPU.

Dans ce registre, l'autonomie comme choix de dépendance est d'abord **subsistance**.

Les premiers domaines visés sont d'ordre évidemment substantifs, qu'il s'agisse d'alimentation et d'eau, d'énergies ou encore d'habitations (légères) et de déplacements locaux. Ici, la **sobriété matérielle** est de mise, avec une garantie de droits d'accès à des fondamentaux (à la terre notamment, à l'échelle des cellules de vie, pour la production alimentaire) ou à l'accueil possible de populations de toutes origines. Autres registres de ré-empuissantement de et par l'autonomie, la culture comme lien social, l'éducation comme apprentissage situé ou encore l'entraide intergénérationnelle, avec ici quelques échanges entre bio-régions également pour la santé et, éventuellement, les questions de sécurité.

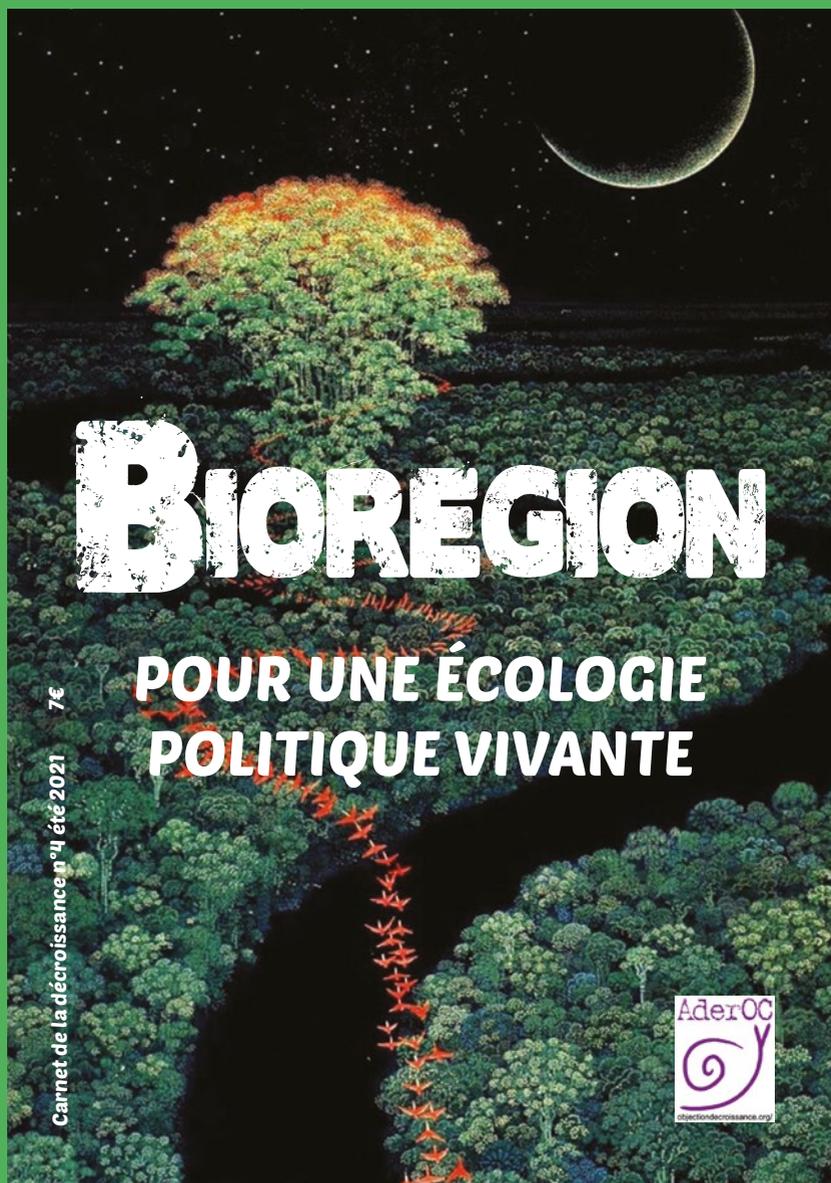
L'autonomie bio-régionale a alors aussi pour principe constitutif **l'autogestion**.

Celle-ci relève de plusieurs domaines : l'organisation politique (démocratie directe) qui permet de gérer les terres, de façonner les paysages comme la vie démocratique, mais également l'activité (productive & non productive). La souveraineté sur un espace biorégional est repensée notamment autour de la communalisation des surfaces agricoles, forêts, cours d'eau, lacs, nappes phréatiques... dont l'usage est récupéré à l'échelle de petites entités de vie. L'autonomie est aussi **coopération et fédération** pour réguler politiquement toutes les interdépendances rendues nécessaires (et notamment celles des tâches et savoirs spécialisés), ainsi que les charges que toute vie impose malgré tout aux milieux naturels.

Cette double autonomie, substantive et organisationnelle, est porteuse de **valeurs** véhiculant les **communs bio-régionaux**.

La première de ces valeurs est celle de l'humilité face au vivant, elle-même portée par deux principes incarnés par l'autonomie : **sobriété** et **réempuissantement**. Toutefois, une autre valeur vient rapidement qualifier aussi cette estime du vivant: le **soin** à apporter aux vivant-es, écologique et social. Le soin apparaît comme véritable impératif catégorique de non agression pour se penser comme appartenant au monde vivant. Dans ce pacte de non agression, **solidarité** et **dignité** s'affirment comme des principes également primordiaux, et ce du voisinage immédiat à l'échelle de toute la biorégion, mais aussi entre les espèces et les générations.

C'est sur cette base d'ancrage, de respect et de soin, ainsi que de sobriété et de réempuissantement, de solidarité et de dignité, que se penseront et se panseront les plaies béantes de la société capitaliste, les blessures infligées aux écosystèmes.



Carnet de la décroissance n°4, Ed. Aderoc

2/ Les besoins premiers à satisfaire dans toute biorégion post-urbaine

Les différents besoins identifiés ont été répartis selon les deux acceptions susmentionnées de l'autonomie : autonomie de « subsistance », autonomie de « gouvernance ». Il faut également ajouter que ces besoins sont issus d'une réflexion et projection à **horizon 2040** ou **2050** en général et dans une optique d'effondrement, plus ou moins radical, en tout cas d'une mutation de nos écosystèmes et de nos sociétés qui nécessite de revoir assez fondamentalement nos formes de vie.

Pour la **construction de nos habitations**, les besoins sont à satisfaire de trois manières :

- réhabiliter un existant présent dans de nombreux lieux, utilisant des capacités d'ores et déjà là,
- utiliser bois, pierre, terre cuite et crue ou de la paille pour toute nouvelle construction,
- développer l'habitat léger et mobile pour limiter l'empreinte, faciliter la mobilité de subsistance ou changer l'affectation d'usage du terrain.

Qu'il s'agisse de nouvelles constructions ou d'éco-réhabilitation, des chantiers participatifs sont à développer à cette fin.

Le besoin en force mécanique assurée par des animaux a été mis en avant. Cependant, il convient de réfléchir à d'autres sources d'énergie telle que l'hydraulique. La diversification des sources écologiques doit permettre de fournir **force de travail et production de subsistance**, même si pour les besoins en objets quotidiens (meubles, vaisselle, literie, vêtements, papier...) la réutilisation de l'existant doit être systématisée.

Pour la **mobilité**, mais également pour les tractions nécessaires aux travaux de la terre ou de construction, la ressource animale semble centrale pour certain·e·s. Pour des raisons antispécistes et d'extension des ressorts de l'autonomie, il convient également de développer le vélo, à l'aide de solutions low-tech, ou encore en se basant sur des systèmes existants et possiblement retravaillés au vue des ressources et savoir-faire localement disponibles. Le sujet de la mobilité renvoie également aux questionnements autour de l'entretien et de la destination des infrastructures existantes de transport (route, réseau de chemin de fer) et des services disponibles pour les voyageur·euse·s (relais permettant réparation mécanique, soin des attelages et repos...).

En prenant en compte ces besoins premiers, d'autres besoins en découlent rapidement. Ils sont sociaux mais aussi culturels et politiques.

Il est notamment question de solidarité par des **services aux personnes**, que ce soit dans l'attention à donner aux anciens, aux enfants ou aux malades, constituant un besoin social de première importance. Certains groupes ont ici pensé à des structures en commun pour prendre soin des personnes, dans des logements adaptés notamment. Il est également prévu un **accueil de migrant·e·s** (soit issu·e·s des métropoles, soit réfugié·e·e climatiques). Un maillage de l'espace biorégional pour l'organisation de **service de soins de proximité** est également envisagé. La question de la fin de vie est apparue centrale dans la réflexion d'un groupe en particulier, pour une mort digne qui refermerait une vie digne, se réinscrivant ainsi dans les cycles du vivant.

Au fondement de cette réinscription dans ces cycles du vivant siège une **disposition culturelle** à vivre ensemble, ne se résumant pas aux seules activités festives ou artistiques.

Certains groupes mettent en avant l'importance du « foyer » comme lieu de proximité, comme premier échelon du politique et du rapport au monde. Ensuite vient le besoin de constituer une identité dans le sens d'un **attachement au milieu à cultiver**. C'est ce à quoi peut œuvrer une culture du soin. Dans le même temps, l'importance d'une culture du renoncement pour acter des effets bénéfiques du changement est mise en avant. Ici sont évoqués le rôle du spirituel et la forme que pourraient prendre les cultes dans un modèle de société biorégionale. Enfin, **transmission et apprentissage** sont cités comme moyens culturels de première importance sans oublier les **logiques d'accueil, d'hospitalité et d'ouverture** qui permettent de conserver l'essence solidaire des constructions biorégionales qui ne sauraient être constitutives d'un repli sur soi.

Enfin, tout ceci, ainsi que le partage préalable des « propriétés » et la **mise en commun du foncier**, implique une mise en place de règles biorégionales et la nécessité de créer des entités politiques.

Les différentes propositions formulées s'orientent vers le municipalisme libertaire ou le **confédéralisme démocratique** avec un pouvoir au plus près des réalités de vie des habitant·e·s. Ces propositions font émerger différents types de distribution et répartition de capacités, par **mailles territoriales** (hameaux, villages, bourgs, villes et quartiers, biorégion) et par type de besoin ou d'activités (avec l'utilisation de modèle type sociocratique ou holocratique). L'application des décisions pourrait être alors assurée par des pouvoirs judiciaires et agent·e·s dont les fonctions seraient soumises à rotation (rythme à définir). Il apparaît également nécessaire de mettre en place des commissions mixtes paritaires pour la résolution des conflits ou encore la possibilité de créer un « conseil de

sages », groupes qui arbitraient des situations en fonction de leurs expériences ou de leurs savoirs. Sur des considérations plus larges, telles que l'élaboration et la gestion de règles inter-biorégionales, des **fonctions et rôles de délégué-e-s confédéré.e.s** sont à créer.

	PARADIGME BIOREGIONAL	PARADIGME INDUSTRIALO-SCIENTIFIQUE
ÉCHELLE	Région Communauté	État Nation/Monde
ÉCONOMIE	Conservation Stabilité Autosuffisance Coopération	Exploitation Changement/Progrès Économie mondiale Compétition
RÉGIME POLITIQUE	Décentralisation Complémentarité Diversité	Centralisation Hiérarchie Uniformité
SOCIÉTÉ	Symbiose Évolution Division	Polarisation Croissance/Violence Monoculture

Source : Kirkpatrick Sale, 2020, *L'Art d'habiter la terre. La vision biorégionale*. Editions Wildproject, p. 85

3/ Surface « vitale » minimale de toute biorégion post-urbaine

Pour faire droit à ces communs et satisfaire ces besoins par les activités nécessaires, donc choisir et réduire ses dépendances, ont été approfondis la **taille des groupements** et ce faisant la **surface minimale requise** comme superficie totale pour l'installation humaine et l'harmonie recherchée avec le vivant. Pour cela, certains groupes ont alors opéré une distinction d'entrée, entre « **milieu de vie** » qui renvoie à une acception bio-centrée de la subsistance et « **bassin de vie** » plutôt anthropo-centrée de l'organisation sociale d'un espace plus vaste qui répondrait à des besoins plus rares. La taille des groupements humains va donc différer dans l'espace bio-régional, ce dernier s'appuyant sur des maillages déjà constitués, qu'il conviendrait dès lors de renforcer.

La dimension d'entrée pour se figurer démographie et géographie a été d'imaginer la superficie en fonction de **trois grands critères** :

1. Le premier renvoie aux **douze principes de la permaculture**, comme autant de clefs pour penser une autre géographie : 1. observer et interagir, 2. capter et stocker l'énergie, 3. obtenir une production, 4. appliquer l'autorégulation et accepter la rétroaction, 5. utiliser et valoriser les services et les ressources renouvelables, 6. ne pas produire de déchet, 7. partir des structures d'ensemble pour aller vers les détails, 8. intégrer plutôt que de séparer, 9. utiliser des solutions lentes et de proximité, 10. utiliser et valoriser la diversité, 11. utiliser les interfaces et valoriser la marge, 12. être inventif face au changement.
2. Le deuxième est celui plus directement figuratif des **déplacements décarbonés possibles en un temps quotidien**.

Les échelles d'organisation de l'espace biorégional peuvent être définies par les distances pouvant être parcourues à vélo ou cheval pour accéder aux besoins de première nécessité ou parcourues plus exceptionnellement pour l'exercice des fonctions politiques évoquées, ou pour avoir accès à des ressources plus rares, pour faire culture notamment.

3. Enfin, dans le cadre de ces distances et par ces moyens de déplacement, un **ensemble de lieux doivent être reliés**, depuis les sites de fabrication/réparation et de fournitures de low tech jusqu'aux lieux d'assemblées, en passant par les marchés et les lieux de production d'énergie et d'acheminement de matières premières (ex : écluses et moulins à aubes), jusqu'aux écoles (dont les pédagogies sont à revisiter), lieux culturels (dont l'offre doit renouer avec les sociétés locales), établissements de santé (dont les pratiques doivent être reconsidérées)...

Une fois les coordonnées du maillage posé, en vue de définir non plus la taille mais la densité, il faut alors prendre en compte la surface nécessaire à l'autonomie (au moins à hauteur de 75 %). Par exemple, pour la construction il est admis qu'une carrière de pierre, ou de terre à bâtir, d'une dimension d'un hectare suffit pour l'édification de l'ensemble d'une ville de 10 000 habitants, sans pour cela recourir systématiquement à la pierre. De même, un hectare est nécessaire à la vie d'un équidé.

Au final, rapporté à la personne, et d'abord par groupes de 2 ou 3 dizaines réunies en hameaux, **ce sont environ 4 300 m² qui sont nécessaires par personne :**

- 3 200 m² de bois (forestier) par personne :

=> pour le chauffage (65 %, soit entre 10 et 30 m³ par an)

=> pour bois d'œuvre et usages collectifs (20 %)

=> pour fabrication des outils (15 %, dont 100 m² par personne et par an pour l'acier, soit 5 kg de charbon de bois pour recyclage)

- de 400 à 600 m² de jardins de cultures (y compris une partie céréales)

- 500 m² en moyenne pour un équidé dont l'usage serait partagé et quelques moutons pour la fibre nécessaire à l'isolation et aux vêtements

- 50 m² pour un poulailler

- 25 m² d'habitat par personne (maison de 4 à 100 m² intérieurs)

Mais aussi, 20 m³ (i.e 200 m²) de matières constructives de logement (si aucune réhabilitation possible), 80 litres d'eau par personne par jour y compris eau domestique et les besoins vivriers, 2 ou 3 panneaux solaires pour les besoins électriques...

Sur cette base double (maillage et surface minimale), **une biorégion a une superficie moyenne de 30 à 50 kms de diamètre** (soit la moyenne des bassins de vie vécus tels que défini par l'Insee selon des critères d'accès aux équipements et services), **pour une population située entre 15 à 25-30 000 habitants.**

Bien-sûr, il faut également prendre en compte les nécessités du milieu écologique de référence ou les anciennes installations humaines, qui structurent originellement le territoire et avec lesquelles il faut composer. L'armature repose sur au moins :

- **une petite ville de proximité ou un bourg centre** accessible en moins d'1 heure (10 km de distance), pouvant atteindre 10 000 habitants,
- **deux à trois bourg-centres** regroupant entre 400 et 2000 habitants, soit potentiellement entre 100 et 500 foyers
- **une dizaine des villages** qui compteraient de 40 à 100 habitants
- et **des hameaux** plus ou moins peuplés pouvant compter jusqu'à deux à trois dizaines de personnes.



Carte de régions naturelles

4/ Légende biorégionale

Il découle des communs, besoins et tailles, une **liste d'informations à faire figurer sur toute carte biorégionale** à confectionner. Cette liste est temporairement structurée par **4 dimensions**, qui forment une trame d'entrée :

A- Installations matérielles préexistantes

- **Infrastructures et équipements existant·e·s** ou qui polarisent le territoire. Il convient de cartographier toutes les activités compatibles avec les desseins biorégionaux (petites manufactures, équipements de santé, lieux d'artisanat, ressources en savoir-faire...) ou celles susceptibles d'être transformées à cette fin (réseau autoroutier, infrastructures ferroviaires, zones logistiques, grandes industries, plateaux hospitaliers...).

- Les **lieux du patrimoine** sont également important dans la mesure ou ils permettent d'appuyer l'espace biorégional sur l'épaisseur territoriale de son organisation. Ce sont tous les lieux propices aux cultures d'appartenance, mais structurant également les espaces d'animation, la vie sociale et même politiques des biorégions

B- Installations et peuplements humains

- La **démographie projetée** est également un élément à faire figurer (selon les tailles, densités et surface minimale décrites précédemment)

- Les **logements inoccupés** sont à recenser dans l'optique du (re)peuplement biorégional, de même que localiser les **bâtiments publics peu ou pas utilisés**, avec lieux du commun ou lieux physiques de rassemblements politiques

- Les **espaces cultivées et types d'activités à développer** (ex : polyculture), les **espaces forestiers, zones humides**... sans omettre les espaces « **sauvages** » laissés libres

C- Morphologie géographique, mutations écologiques et délimitations officielles

- **Bassins versants** et différents **cours d'eau, vallées et coteaux**... qui traversent les territoires concernés

- **Risques** naturels, technologiques ou industriels répertoriés avec focale sur événements particuliers, montée des eaux, niveaux de températures...

- **Découpages officiels d'écosystèmes à préserver** (parcs naturels, ZNIEFF, biotopes...)

D- Alternatives déjà implantées et leurs orientations thématiques

- **Collectifs** (éco-lieux, communautés, habitat participatif, habitat léger...)

- **Services** (terre en gestion partagées, fermes sociales, centrales villageoises, recycleries, ateliers low-tech...)

- **Résistances** (à des GPll, à des pratiques agricoles, à des zones d'urbanisation...)

5/ Exemple de biorégion post-urbaine

Lors du premier séminaire de Villarceaux, **quatre projections biorégionales** ont été proposées par des groupes de travail. Nous présentons ici succinctement le cas du travail qui a été fait sur la **biorégion de l'Étang de Thau**.

Ce groupe a décidé de travailler sur un contexte, à **horizon 2040**, qui connaît une **montée des eaux** transformant le Bassin de Thau en lagune (5 à 7 kms des côtes submergées). Ainsi, **Sète est devenue une presqu'île** et connaît donc un certain **effondrement écologique** par la modification assez importante des caractéristiques géographiques des lieux.

L'espace considéré est un **ensemble de villes littorales** ou donnant sur l'étang, constitué par Frontignan, Sète Marseillan, Méze, Balaruc les Bains et Bouzigues communes auxquels il faut rajouter les bourgs ou villages de Bessan, Florensac, Pomerols, Pinet, Gigean, Montgnac, Vic la Gardiole et quelques autres se trouvant entre ces deux ensembles. Soit environ **100 km² pour 120 000 habitant-es** aujourd'hui, et 87 000 logements d'ores et déjà existants.

Le constat est fait d'une **impossibilité de subsistance alimentaire en 2022** puisque l'activité économique est essentiellement tournée vers le tourisme, l'économie résidentielle et la monoculture de la vigne sur ce territoire. L'environnement est donc sur-sollicité par des activités à forte valeur ajoutée mais qui ne permettent pas de répondre aux problématiques post-urbaines de tolérance et de soin par l'autonomie.

Pour y répondre, la première étape proposée est de **diversifier la production agricole** pour passer d'une mono-culture (vigne) à une **polyculture** (raisins de table, céréales, chanvre, arbres fruitiers...), avec une nécessité de **gérer la ressource en eau** en relation avec le climat méditerranéen et le sol (en

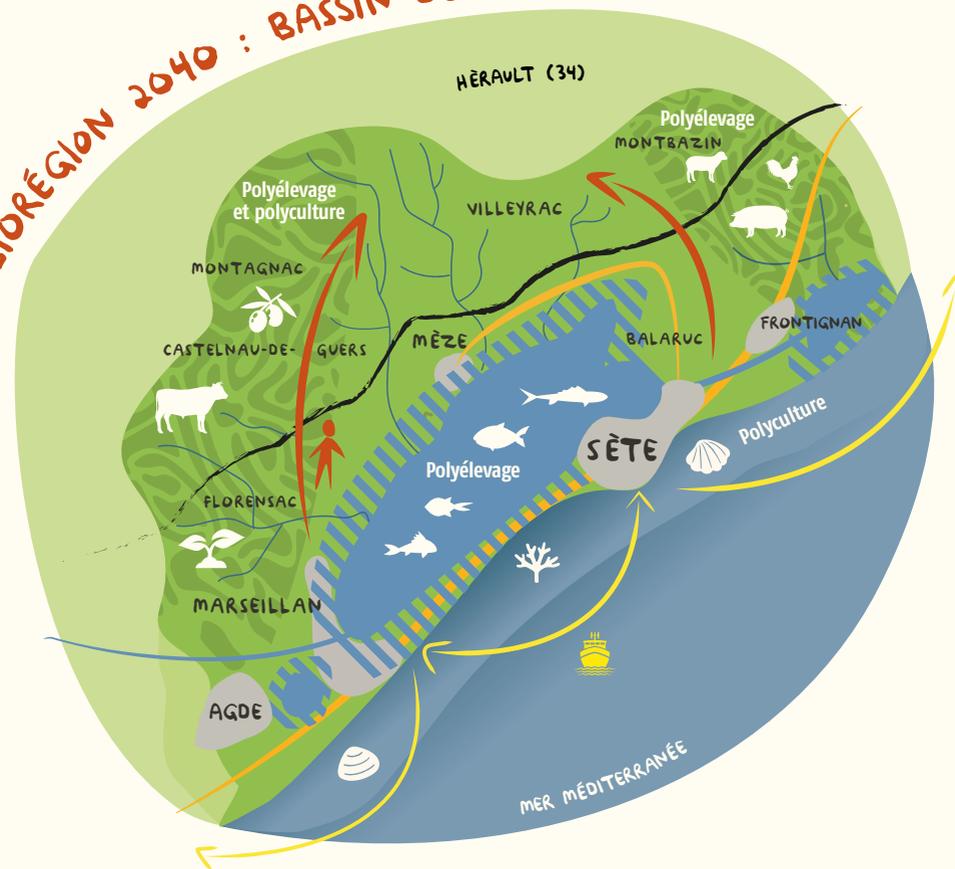
très grande partie sableux). La diversification peut se retrouver également dans la polyculture d'élevage, que ce soit la conchyliculture, la pisciculture, l'algoculture, l'élevage de bovins et d'ovins (mais aussi équin pour la traction).

En parallèle le développement de l'économie lié aux ports et à l'activité navale pourrait permettre une **concentration artisanale** en direction des **activités maritimes**, qu'il s'agisse du **transport par cabotage** mais aussi de la conserverie et de l'artisanat du bois. Il faut non plus pour l'activité mais pour l'accueil également prendre en compte le grand nombre de **logements inoccupés** (résidences secondaires, soit plus de 20 000 logements, et hôtellerie, soit 6 500 emplacements de camping et 4 800 lits touristiques supplémentaires). Enfin, il faut noter que certains **savoir-faire** peuvent avoir un rayonnement **dépassant l'espace biorégional**. C'est le cas par exemple du thermalisme à Balaruc les Bains.

Les autres espaces que les seuls pourtours immédiats du bassin de Thau sont alors pensés comme une continuité d'installation écologique du sud au nord. Dans une **optique post-urbaine** de bouleversement écologique, une grande partie des habitant-es pourrait être amenée à s'installer dans les terres de **l'arrière pays**. Les **cours d'eau** doivent alors faciliter les échanges, ce qui permettrait également de recréer liens avec des milieux naturels différents et complémentaires. C'est le cas également du Canal du midi. Dans cette perspective tournée vers les terres (axe Nord/Sud), et non plus seulement la mer, de grandes infrastructures pourraient être converties pour une meilleure capillarité territoriale (ex : Autoroute A9).

Voilà exemple de figuration (mais en aucun cas modèle graphique unique !).

BIORÉGION 2040 : BASSIN DE THAU



- RÉMONTÉE DES POPULATIONS
- A9 EN RECONVERSION
- CABOTAGE
- CHEMINS DE FER
- EXPLOITATION DU CANAL DU MIDI
- RIVIÈRES
- ▨ REMONTÉE DES EAUX



Les États Généraux pour une société écologique post-urbaine (EGPU)

Le collectif des EGPU regroupe une trentaine d'organisations de l'alternative sociale et écologique, réunie par une triple ambition :

mettre en débat les liens entre urbanisation des territoires, métropolisation du monde et bouleversements écologiques et sociaux actuels

penser les modalités d'une relocalisation des activités et d'une installation écologiquement viable des populations dans les différentes régions encore à dominante rurale

partager les expériences des alternatives écologiques et des initiatives sociales qui maillent de plus en plus l'espace hexagonal.

Cultivons la vie hors des grandes villes

Plus d'informations sur : www.post-urbain.org

Contact : EG-posturbain@protonmail.com



SOCIÉTÉ ÉCOLOGIQUE
DU POST-URBAIN